

Mémoire de Mgr Bertrand Blanchet
Évêque de Rimouski

Aux États généraux sur la langue française

Rimouski, le 29 novembre 2000

L'apprentissage du français

Je me suis laissé convaincre par l'aimable invitation du président de la Commission sur les États généraux de la langue française, monsieur Gérald Larose. Comme je ne possède aucune expertise particulière en ce domaine, je me serais naturellement abstenu. De plus, le milieu bas-laurentien, où j'oeuvre présentement, n'est pas de ceux qui posent le plus de problèmes à la Charte de la langue française; ceux-ci me sont connus surtout par les médias.

Mais j'entretiens la vive conviction que la langue française est un bien commun de notre société, et parmi les plus fondamentaux et les plus précieux. À titre de simple citoyen, je me sens responsable d'apporter ma contribution - si modeste soit-elle - à sa protection et à sa promotion.

On l'a souvent répété, notre langue agit comme révélateur de ce que nous sommes et de notre manière d'être au monde. Le traitement que nous lui accordons reflète notre niveau culturel et nos priorités éducatives. Si les écrits de nos jeunes pullulent de fautes d'orthographe et de syntaxe, si leurs paroles sont mal prononcées et dans une phrase incorrecte, je ne suis pas certain qu'ils se préoccuperont de la promotion de notre langue et de la défense de la Charte de la langue française. D'ailleurs, nous le savons bien, aucun de nos projets de société n'a d'avenir s'il n'est bâti avec la génération qui monte et sur le fondement de l'éducation. Et je devine que votre Commission ne pourra faire l'économie d'une perspective très large de cette question.

Dans cet esprit, permettez-moi quelques réflexions sur l'apprentissage du français à l'école, à même mon expérience d'étudiant et d'enseignant - laquelle, je le reconnais volontiers, commence à prendre de l'âge.¹

¹ Je pourrais noter que 2 de mes prédécesseurs évêques ont écrit chacun un traité de

1. "C'est en forgeant qu'on devient forgeron"

Les maîtres qui m'ont enseigné le français n'avaient pas tous fait des études spécialisées. Mais ils savaient d'expérience que *"c'est en forgeant que l'on devient forgeron"* (Fabricando fit faber disait la règle de grammaire latine). Aussi nous faisaient-ils *"cent fois sur le métier remettre notre ouvrage"*.

Permettez-moi de rappeler ici la méthode de mon professeur de syntaxe (l'équivalent de la deuxième année de secondaire). À chaque semaine, il nous réservait une dictée en classe. Pendant la période d'étude (de 75 minutes) qui suivait, nous corrigions notre brouillon et retranscrivions la dictée au propre. Quelques jours plus tard, nous recevions nos cahiers dûment corrigés. Et le professeur récrivait lui-même toute la dictée au tableau noir en soulignant les fautes de l'un ou de l'autre et en rappelant les règles de grammaire appropriées. Méthode toute simple mais qui faisait évidemment progresser.

Je ne suis pas particulièrement nostalgique du passé (ni intéressé à être *"laudator temporis acti"*). Mais je désirerais rappeler l'importance d'un temps suffisant pour les apprentissages. La grille-horaire des collèges classiques d'autrefois est, à cet égard, révélatrice - elles étaient très similaires de l'une à l'autre. L'élève n'avait jamais plus de 4 périodes de classe par jour, ces périodes étant de 55 minutes. Mais, compte tenu du fait que, dans les pensionnats, il y avait cours le samedi et même des périodes d'étude le dimanche, le nombre d'heures consacrées à l'étude était plus élevé que celui des cours. Pour 20 périodes de cours, l'élève pensionnaire disposait de plus de 25 heures d'étude. En comparaison, combien d'heures l'élève du secondaire consacre-t-il à l'étude chaque semaine? Il y a là, me semble-t-il, une des raisons pour lesquelles plusieurs jeunes d'aujourd'hui maîtrisent moins bien la langue française.

La grille-horaire des cours classiques est évidemment impensable aujourd'hui. Je sais toutefois que certains professeurs de polyvalente tiennent à la pratique fréquente de la dictée pendant les périodes de cours. L'expérience leur a appris que c'est au

moyen d'exercices répétés que l'on identifie ses faiblesses et qu'on peut les corriger. L'élève qui lit assez fréquemment, il est vrai, éprouvera moins de difficultés d'apprentissage. Mais il existe, je crois, sensiblement la même différence qu'entre lire une langue étrangère et la parler. La lecture, si enrichissante soit-elle, ne suffit pas.

2. Les défis particuliers d'une culture médiatique

Ces exercices d'apprentissage semblent encore plus nécessaires aujourd'hui car notre culture médiatique semble imposer de nouvelles difficultés à l'enseignement du français.

Permettez-moi de regarder encore vers le passé en rappelant certains propos de Marshall McLuhan². Celui-ci s'appuie d'abord sur des *"découvertes concernant le rôle respectif des deux hémisphères du cerveau dans l'élaboration de la pensée et dans le comportement humain"*. D'après ces découvertes, l'hémisphère gauche qui commande le côté droit du corps, favoriserait le développement linéaire, logique et rationnel de la pensée. Il serait davantage le lieu des opérations d'analyse et de syntaxe, l'hémisphère de l'écrit. Quant à l'hémisphère droit, qui commande le côté gauche du corps, il serait davantage en lien avec les connaissances d'ordre spatial, global, artistique, symbolique, intuitif, musical. C'est davantage le lieu de l'oral et de ce que McLuhan appelle l'acoustique.

Or, affirme McLuhan, l'avènement de l'imprimerie a consacré l'importance de l'écrit dans les communications humaines. L'hémisphère gauche aurait alors été plus stimulé et plus développé que l'hémisphère droit. Par contre, au cours des dernières décennies, la prolifération des communications électroniques (radio, télévision, vidéo, baladeur, internet, etc.), l'hémisphère droit recevrait davantage de stimulations et deviendrait, à certains égards, prépondérant. Il en résulterait une nouvelle manière d'aborder les réalités: moins analytique, logique et séquentielle; plus intuitive et holistique (je simplifie beaucoup).

² P. Babin/McLuhan, *Autre homme autre chrétien à l'ère de l'électronique*, Chalet, 1977.

Il est donc vraisemblable que notre nouvelle culture médiatique ajoute une difficulté supplémentaire dans l'apprentissage de la langue écrite. Les jeunes d'aujourd'hui appréhenderaient la réalité de façon plus globale et seraient naturellement moins sensibles à l'analyse fine des mots et de leur agencement logique. Dans l'ensemble, ils auraient moins de facilité qu'autrefois à développer leur pensée par écrit et de façon linéaire. Plus d'un enseignant de cégep ou même d'université pourraient témoigner de cette difficulté, éprouvée par bon nombre de leurs élèves, à articuler correctement leurs idées au sein d'un même paragraphe. Alors qu'ils sont souvent impressionnés par leur sens de la créativité.

Certains éducateurs pourraient être tentés de fonder leurs apprentissages éducatifs sur cette nouvelle manière d'aborder la réalité. Puisque les élèves semblent plus sensibles à une approche marquée par les médias, on pourrait croire que le succès passe d'abord par cette voie. J'estime plutôt que l'école doit rétablir un certain équilibre entre les approches différentes de l'hémisphère gauche et de l'hémisphère droit du cerveau. À cet effet, elle doit prévoir les apprentissages permettant d'habiliter le jeune au développement de la pensée analytique, linéaire et bien articulée. À cette fin, la pratique de l'écrit s'avère peut-être plus importante et plus bienfaisante encore qu'autrefois.

Quelles sont les possibilités de l'ordinateur dans ces apprentissages? Je l'ignore. Des logiciels peuvent sans doute aider à la correction de fautes d'orthographe. De plus, la recherche d'information sur ordinateur s'effectue en respectant une séquence logique d'opérations qui possède aussi sa valeur éducative: elle développe le sens de la précision et de la rigueur. Mais je m'interroge surtout sur la portée éducative des communications que se font les jeunes par courriel ou internet. Les générations qui les ont précédés avaient abandonné les échanges épistolaires au profit de la conversation téléphonique, plus directe et plus facile. Peut-on espérer que les jeunes internautes, qui communiquent avec d'autres personnes en un lieu ou l'autre de la planète, développent dans cette activité le désir de bien écrire et l'aptitude à le faire? Il serait utile, je crois, que des pédagogues ou des chercheurs précisent les possibilités de ces nouveaux médias pour l'apprentissage de la langue.

Je livre bien modestement ces considérations dans l'espoir qu'elles soient d'une

certaine utilité à la commission. Pour ma part, il m'était difficile de rester silencieux à la pensée de la grande quantité de jeunes qui ont peine à réussir un banal examen de français à leur entrée au cégep; pire encore, à leur entrée à l'université. C'est là une réalité qui n'intéresse pas seulement l'école mais toutes les personnes qui ont souci de l'avenir de notre société québécoise.
